

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VALCOURT

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019**

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE 06 MAI 2019 À 19H00 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Jimmy Royer

MAIRE SUPPLÉANT

**MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS**

**PRESENTS :**

Jacques Blanchard siège 1  
Vicky Bombardier siège 2  
Dany St-Amant siège 5  
Julien Bussièrès siège 6

**ABSENTS**

Renald Chênevert, Maire  
Pierre Tétrault siège 3

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale  
Manon Beauchemin, greffière

**ORDRE DU JOUR**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
  - 2.1 Séance ordinaire du 1 avril 2019  
Séance extraordinaire du 4 avril 2019  
Séance extraordinaire du 29 avril 2019
- 3. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CORRESPONDANCE**
  - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois d'avril 2019
- 6. COMPTE-RENDU**
  - 6.1 Comités Ville
  - 6.2 Valcourt 2030
- 7. URBANISME - DEMANDE AU CCU**
  - 7.1 Comité consultatif d'urbanisme - Nomination au siège 6
  - 7.2 Demande de formation - Les outils du CCU - Compréhension, action, innovation
  - 7.3 Avis de motion - Règlement 560-9 amendant le règlement de zonage 560
  - 7.4 Adoption du 1er projet de règlement 560-9 et fixant la date de l'assemblée publique de consultation
- 8. ADMINISTRATION**
  - 8.1 Dépôt et acceptation des états financiers Année 2018
  - 8.2 Autorisation de transferts budgétaires

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 8.3 Règlement 608 - Règlement général uniformisé
- 8.4 Rénovations de l'Hôtel de Ville - Autorisation de paiement pour l'aménagement de bureau
- 8.5 Participation à l'appel d'offres de la collecte des déchets et statut sur les modalités de collecte
- 8.6 Campagne de promotion - Offre de service
- 8.7 Autorisation de paiement - Canton de Valcourt
- 8.8 Abrogation de résolution - projet non réalisé
- 9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
- 9.1 Course de BRP - Demande au Conseil
- 9.2 Club optimiste - Accès au stationnement de l'Hôtel de Ville pour la collecte du vieux fer
- 9.3 Calendrier bottin 2020 - Table de concertation pour les aînés de la MRC du Val-Saint-François
- 9.4 Groupe Harmonie de l'Odyssée - Demande de gratuité pour l'utilisation du Centre communautaire
- 9.5 Demande de formation - La préparation et la participation des élu(e)s aux assemblées du Conseil municipal
- 10. SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES**
- 10.1 Engagement de personnel - Camp de jour et piscine
- 11. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**
- 11.1 Règlement 612 - Règlement décrétant des travaux de revêtement de pavage de la chaussée sur une partie des rues Champlain, des Érables, avenue du Parc, boulevard des Cyprès et boulevard des Érables et un emprunt au montant de 200 000 \$
- 11.2 Règlement 565-3 - Amendement au règlement 565 sur les Branchements aux réseaux
- 11.3 Offre de services professionnels - Étude de vulnérabilité de la source d'alimentation en eau potable ( Lac Bowker )
- 11.4 Offre de services professionnels - Vérification des équipements de mesure de débits des installations à l'eau potable et à l'eau usée
- 11.5 Poste Bissonnette - Contrat d'entretien et de service
- 11.6 Coupe de gazon et nettoyage des terrains - Année 2019  
Présentation et acceptation de soumission
- 11.7 Fourniture et livraison d'un balai de rue mécanisé - Présentation et acceptation de soumission
- 11.8 Contrôle de la Berce du Caucase - Participation de la Ville de Valcourt
- 11.9 Prolongation des primes de surveillance
- 11.10 Rue de la Montagne - Offre de service Décohésionnement et renforcement de la chaussée
- 11.11 Demande de formation pour opérateur de scie à chaîne
- 11.12 Demande de participation - Colloque Projet Carboneutre
- 12. AFFAIRES DIVERSES**

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 12.1 Prévisions budgétaires 2019 - Office municipal d'habitation de Valcourt
- 13. **VARIA**
- 14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

099-19-05-06

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE L'ordre du jour, de la présente assemblée, soit accepté, tel que présenté avec l'ajout suivant à Varia :

#### **POLITIQUE CONCERNANT LES COMITÉS INTERNES DE TRAVAIL**

ADOPTÉE

100-19-05-06

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1 AVRIL 2019 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 4 ET 29 AVRIL 2019**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 1 avril 2019 et la séance extraordinaire du 4 avril 2019, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1 avril 2019 soit accepté ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 avril 2019 soit accepté.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 avril 2019 soit accepté.

ADOPTÉE

101-19-05-06

### **ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES,

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- QUE la liste des comptes à payer au 30 avril 2019 soit acceptée,
- QUE le trésorier soit autorisé à émettre les chèques en conséquence de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 363 539.91 \$ trois cent soixante-trois mille cinq cent trente-neuf dollars et quatre-vingt-onze cents.

### Certificat de disponibilité de crédits

\_\_\_\_\_  
Paul Roy, Trésorier

\_\_\_\_\_  
Date

ADOPTÉE

102-19-05-06

### CORRESPONDANCE

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- QUE le Conseil municipal autorise l'inscription de messieurs Renald Chênevert, Maire et Jacques Blanchard, conseiller à participer au tournoi des Maîtres au profit de la Maison des jeunes, le vendredi juin prochain au coût de 125 \$ par inscription;
- QUE le Conseil municipal accepte un don de 50 \$ à l'organisme Diabète Estrie pour la 19<sup>e</sup> édition de golf organisé au profit de l'organisme;
- QUE le Conseil municipal autorise l'inscription de messieurs Renald Chênevert, Maire, Jacques Blanchard et Dany St-Amant, conseillers à participer au souper aux homards au profit de la Fondation du Centre de santé et de services sociaux du Val-Saint-François, le mardi 4 juin prochain à Windsor, au coût de 100 \$ par inscription;
- QUE le Conseil municipal accepte un don de 80 \$ à l'École Odyssee et Chanterelle pour le tournoi de golf organisé au profit de l'organisme;
- QUE le Conseil municipal accepte un don de 75 \$ à l'École du Tournesol pour le tournoi de golf organisé au profit de l'organisme;
- QUE le Conseil municipal autorise l'inscription de messieurs Renald Chênevert, Maire et Pierre Tétraut, conseiller à participer au souper aux homards au profit de la Chambre de Commerce et Industrie de la région de Valcourt, le vendredi 31 mai prochain à Valcourt, au coût de 100 \$ par inscription.

ADOPTÉE

103-19-05-06

### COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - NOMINATION AU SIÈGE 6

ATTENDU QUE le règlement sur le comité consultatif d'urbanisme 594 prévoit les

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

termes d'office des membres à l'article 5;

ATTENDU QU' un membre est nommé pour une période de deux ans, avec possibilité de renouvellement;

ATTENDU QUE les sièges 1, 3 et 5 ont été renouvelés en vertu de la résolution 044-19-03-11 du 11 mars 2019;

ATTENDU QUE la personne occupant le siège 6 n'a pas sollicité de nouveau mandat pour la période 2019-2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la nomination de madame Marie-Claire Tétreault au siège #6 du Comité consultatif d'urbanisme, pour le mandat 2019-2021, jusqu'en mars 2021.

ADOPTÉE

104-19-05-06

### DEMANDE DE FORMATION LES OUTILS DU CCU -COMPRÉHENSION, ACTION, INNOVATION

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise monsieur Joey Savaria, inspecteur municipal et adjoint au service des travaux publics à suivre la formation *Les outils du CCU – Compréhension, action, innovation* donnée par l'Association québécoise d'urbanisme, le samedi 25 mai prochain à Trois-Rivières;

La municipalité paiera les frais d'inscription au coût de 205 \$ (taxes non incluses), les frais de déplacements ainsi que les frais pour les repas et ce, sur présentation des reçus et selon la grille tarifaire déjà établis.

ADOPTÉE

105-19-05-06

### AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 560-9 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560

Monsieur le conseiller Dany St-Amant

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le **RÈGLEMENT 560-9 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560**
- dépose le projet du règlement **560-9 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560**

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du Conseil et disponible dans la salle ce soir, le tout conformément à la loi. De plus, celui-ci peut être consulté au bureau de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

106-19-05-06

### ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT 560-9 ET FIXANT LA DATE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' adopter le 1<sup>er</sup> **PROJET DE RÈGLEMENT 560-9 AMENDANT LE RÈGLEMENT 560**

Copie de ce projet de règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

De plus, une assemblée de consultation sera tenue le lundi 03 juin 2019, à 18 h30, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera ce projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

ADOPTÉE

107-19-05-06

### **DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS ANNÉE 2018**

ATTENDU QU' en vertu de l'article 105 de la *Loi sur les Cités et Villes*, le trésorier doit dresser le rapport financier pour l'exercice qui vient de se terminer et attester de sa véracité;

ATTENDU QUE la firme Deloitte S.E.N.C.R.L.a effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Valcourt qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

ATTENDU QUE l'avis du vérificateur externe, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Valcourt au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public;

ATTENDU QUE le trésorier atteste et dépose les états financiers de la Ville de Valcourt pour l'année 2018;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte le dépôt des états financiers de la Ville de Valcourt pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018;

QUE ledit rapport soit consigné aux archives de la municipalité.

ADOPTÉE

108-19-05-06

### **AUTORISATION DE TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

ATTENDU QU' il y a lieu d'effectuer certains ajustements budgétaires afin d'assurer l'équilibre du budget de l'exercice 2019;

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le trésorier à effectuer les transferts budgétaires totalisant un montant de 69 030 \$, tel que présenté en annexe.

ADOPTÉE

109-19-05-06

### RÈGLEMENT 608 - RÈGLEMENT GÉNÉRAL UNIFORMISÉ

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' adopter le **RÈGLEMENT 608 intitulé RÈGLEMENT GÉNÉRAL UNIFORMISÉ** dont copie est jointe en annexe pour en faire partie intégrante.

Une copie dudit règlement est accessible au bureau de l'hôtel de Ville et sur le site internet de la Ville.

ADOPTÉE

110-19-05-06

### RÉNOVATIONS DE L'HÔTEL DE VILLE AUTORISATION DE PAIEMENT POUR L'AMÉNAGEMENT DE BUREAU

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise les paiements pour les travaux de rénovation d'aménagement de bureau effectués à l'Hôtel de Ville, soit :

<b>Fournisseur</b>	<b>Montant (taxes non incluses)</b>
Rénovations Pierre Groulx 2009 Inc.	9 934.00 \$
LeProhon	5 990.00 \$

ADOPTÉE

111-19-05-06

### PARTICIPATION À L'APPEL D'OFFRES DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ET STATUT SUR LES MODALITÉS DE COLLECTE

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François a obtenu une aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) afin de présenter un projet pour la réalisation d'une étude d'opportunité sur la mise en commun de services liés à la collecte, le transport et l'élimination des déchets pour les municipalités de son territoire;

ATTENDU QU' en comparant les coûts déclarés par l'ensemble des municipalités pour le transport et la collecte des déchets de 2014 et les coûts déclarés avec une même fréquence de collecte par la MRC pour le transport et la collecte des matières recyclables de 2014, une économie d'échelle semble être possible;

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- ATTENDU QUE la manière optimale pour évaluer les coûts reliés à la prise en charge par la MRC de ce service est de réaliser un appel d'offres pour la collecte, le transport et l'élimination des déchets de l'ensemble des municipalités intéressés à participer au projet;
- ATTENDU QU' avant de lancer l'appel d'offres, la MRC doit connaître les municipalités qui sont intéressées à participer au projet;
- ATTENDU QU' un terrain d'entente entre les municipalités participantes doit être trouvé pour établir les modalités de collecte à inclure dans l'appel d'offres;
- ATTENDU QUE la présente résolution vise à déterminer l'intérêt de chaque municipalité à participer au projet de mise en commun selon les modalités de collectes proposées, mais n'engage pas la municipalité à accepter le résultat de l'appel d'offres;
- ATTENDU QUE si le résultat de l'appel d'offres est concluant et que les municipalités souhaitent poursuivre la démarche de mise en commun, une entente intermunicipale déléguant la gestion de la collecte, le transport et l'élimination des déchets à la MRC devra être adoptée;
- ATTENDU QUE si le projet de mise en commun a lieu et se déroule selon l'échéancier prévu, la collecte offerte par la MRC débiterait en janvier 2021;
- ATTENDU QUE en laissant le choix de la journée de collecte aux entrepreneurs de collecte à tendance à avoir un impact à la baisse sur le prix des soumissions;
- ATTENDU QUE l'option de fréquence de collecte qui sera retenue pour l'appel d'offres sera celle qui aura reçu le plus d'appui dans les modèles de résolution parmi les municipalités en pondérant le choix de chaque municipalité au prorata du nombre d'unités d'occupation;
- EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- QUE la Ville de Valcourt refuse d'être incluse dans l'appel d'offres avec une fréquence de collecte au 3 semaines pour un total de 17-18 collectes;
- QUE la Ville de Valcourt refuse d'être incluse dans l'appel d'offres avec une fréquence de collecte au 2 semaines l'été (juin à septembre) et 4 semaines l'hiver pour un total de 17-18 collectes annuellement;
- QUE la Ville de Valcourt refuse d'être incluse dans l'appel d'offres avec une fréquence de collecte mensuelle pour un total de 12 collectes;
- QUE la Ville de Valcourt accepterait d'être incluse dans l'appel d'offres si la fréquence de collecte est au 2 semaines pour la période estivale (juin à septembre) et au 3 semaines pour la période de octobre à mai;
- QUE la Ville de Valcourt accepte de laisser à l'entrepreneur le choix de la journée de collecte;
- QUE la Ville de Valcourt accepte d'être incluse dans l'appel d'offres sous la condition que les seuls contenants de collecte acceptés seront des bacs roulants ou des conteneurs;
- QUE la Ville de Valcourt accepte d'être incluse dans l'appel d'offres avec

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

une fréquence de collecte des encombrants 2 fois par année;

QU' une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Val-Saint-François.

ADOPTÉE

### **112-19-05-06**      **CAMPAGNE DE PROMOTION - OFFRE DE SERVICE**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'offre de service venant du Groupe Oranje Inc pour la campagne de promotion de Valcourt, telle que présentée en date du 26 mars 2019;

QUE la campagne promotionnelle est effectuée en collaboration avec plusieurs partenaires, entre autres Valcourt 2030, et la participation maximale de la Ville est fixée à 5 000 \$ (cinq mille dollars).

ADOPTÉE

### **113-19-05-06**      **AUTORISATION DE PAIEMENT - CANTON DE VALCOURT** **MONTANT DE LA REDEVANCE – VOLUME D'EAU MARCHÉ YVAN OUIMETTE INC.**

ATTENDU QUE *l'Entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable entre la Ville et le Canton de Valcourt (ci-après appelé : l'entente) prévoit les modalités pour l'établissement du montant à verser au Canton de Valcourt pour le volume d'eau consommé annuellement par Marché Yvan Ouimette Inc.;*

ATTENDU QUE le Canton de Valcourt a soumis à la Ville, une facture au montant de 9 158.97 \$, telle qu'établie selon les modalités de l'annexe 10 de l'Entente pour le volume d'eau consommé en 2018 par Marché Yvan Ouimette Inc.;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le trésorier à verser au Canton de Valcourt, la somme de 9 158.97 \$.

ADOPTÉE

### **114-19-05-06**      **ABROGATION DE RÉOLUTION - PROJET NON RÉALISÉ**

ATTENDU QUE le Conseil municipal a adopté la résolution 078-18-03-12 acceptant une offre de service pour la réalisation du plan d'action pour le projet de verdissement du Grand Valcourt;

ATTENDU QUE ce projet ne se réalisera pas;

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la résolution numéro 078-18-03-12 soit abrogée.

ADOPTÉE

115-19-05-06

### COURSE DE BRP - DEMANDE AU CONSEIL

ATTENDU QUE le dimanche 26 mai 2019 se tiendra la 7<sup>e</sup> édition De la course de BRP dans les rues de la Ville de Valcourt, offrant trois (3) parcours de distances différentes;

ATTENDU QUE le comité organisateur demande au Conseil municipal :

- la permission de circuler dans les rues mentionnées au plan annexé à la demande;
- la fermeture d'une partie de la rue des Cyprès (à partir de l'entrée du stationnement du IGA jusqu'à la rue Champêtre);
- l'appui du Conseil pour la demande de fermeture partielle des rues St-Joseph et de la Montagne, auprès du Ministère des Transports, tel qu'identifié en annexe; (routes numérotées, donc sous la responsabilité du MTQ);
- prêt d'équipements et bâtiments de la Ville, entre autres, scène mobile, aréna, clôtures de signalisation, cônes oranges, arche gonflable, etc; (plus amplement détaillés en annexe);
- la fermeture partielle et l'utilisation d'une partie de l'avenue J.-A. Bombardier (entre le stationnement du musée et le centre culturel), ainsi qu'une partie du stationnement de l'aréna, pour une activité de peinture à l'eau (gouache) lors de l'évènement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte le parcours présenté en annexe pour la course de BRP organisée le 26 mai 2019;

QUE le Conseil municipal accepte la fermeture d'une partie du Boulevard des Cyprès, soit à partir de l'entrée du stationnement (cette entrée doit demeurer ouverte) jusqu'à la rue Champêtre; (voir plan);

QUE le Conseil municipal appuie la demande du comité de la course de BRP auprès du Ministère des Transports, soit la fermeture partielle des rues St-Joseph et de la Montagne, tel qu'identifié en annexe;

QUE le Conseil municipal accepte le prêt d'équipements et bâtiments de la Ville, entre autres, scène mobile, aréna, clôtures de signalisation, cônes oranges, arche gonflable, etc;., tels que détaillés en annexe;

QUE le Conseil municipal accepte la fermeture partielle et l'utilisation d'une partie de l'avenue J.-A. Bombardier ainsi qu'une partie du stationnement de l'aréna pour une activité de peinture à l'eau (gouache) sur le parcours de la course BRP, les superficies utilisées étant représentées sur les croquis présentés en annexe.

ADOPTÉE

116-19-05-06

**CLUB OPTIMISTE - ACCÈS AU STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE POUR LA COLLECTE DU VIEUX FER**

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une lettre du *Club Optimiste de Valcourt* informant que l'organisme désire organiser une activité écologique permettant la récupération du vieux fer. Cette activité permet d'amasser des fonds pour les jeunes;

Pour se faire, le Club Optimiste demande l'autorisation d'utiliser le stationnement de l'Hôtel de Ville, le samedi 04 mai dernier, de 8h00 à 12h00;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande du *Club Optimiste de Valcourt*, à l'effet d'utiliser le stationnement de l'Hôtel de Ville, pour la journée écologique de récupération du vieux fer.

L'acceptation est conditionnelle à ce que l'organisme laisse les lieux dans le même état qu'il se trouvait avant la tenue de l'activité et que le conteneur soit ramassé la même journée

ADOPTÉE

117-19-05-06

**CALENDRIER BOTTIN 2020**  
**TABLE DE CONCERTATION POUR LES AÎNÉS DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de commandite venant de la *Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François* pour la réalisation d'un calendrier-bottin 2020 qui sera distribué en novembre prochain;

ATTENDU QUE la commandite se fait via un plan de visibilité mensuel;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités de la MRC du Val-Saint-François ont une Politique familiale et aînée et ont le désir de soutenir les aînés de leur milieu;

ATTENDU QU' il contiendra des renseignements sur les services de santé, de soutien à domicile, les services bénévoles, le transport adapté, divers services d'aide et d'information, les associations du 3e âge de la MRC et les services gouvernementaux;

ATTENDU QU' il y aura 3 500 copies distribuées principalement dans les associations ou organismes rejoignant les personnes du 3e âge de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la demande de commandite venant de la *Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François* pour un montant de 250 \$ représentant une publicité de ¼ page

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

zone platine, pour un mois dans le calendrier-bottin 2020.

ADOPTÉE

118-19-05-06

### **GROUPE HARMONIE DE L'ODYSSÉE** **DEMANDE DE GRATUITÉ POUR L'UTILISATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU QUE le Groupe Harmonie de l'Odyssée demande au Conseil municipal la gratuité du Centre communautaire, le 22 mai 2019 pour la présentation de leur concert annuel;

ATTENDU QUE le CCC recommande au Conseil municipal l'acceptation de la demande et inclure cet organisme à même la liste des organismes reconnus par la Ville dans la *Politique de contributions et commandites de la Ville*;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal reconnaît l'organisme *Groupe Harmonie de l'Odyssée* à titre d'organisme sans but lucratif et de ce fait l'organisme se voit accorder une (1) location de salle gratuitement, une fois par année, telle que mentionnée dans la *Politique de contributions et commandites de la Ville de Valcourt*.

ADOPTÉE

119-19-05-06

### **DEMANDE DE FORMATION - LA PRÉPARATION ET LA PARTICIPATION DES ÉLU(E)S AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise monsieur Pierre Tétrault, conseiller à participer à la formation *La préparation et la participation des élus aux assemblées du Conseil municipal*, donnée par la Fédération Québécoise des municipalités, le samedi 11 mai prochain à Racine;

La municipalité paiera les frais d'inscription, au coût de 440 \$ (taxes non incluses) ainsi que les coûts pour le repas et ce, sur présentation des reçus et selon la grille tarifaire déjà établis.

ADOPTÉE

120-19-05-06

### **ENGAGEMENT DE PERSONNEL – CAMP DE JOUR ET PISCINE**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal entérine l'engagement des personnes suivantes pour le Camp de jour et la piscine, pour la saison 2019, selon la politique des bénéfices marginaux, soit :

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

### CAMP DE JOUR

<b>Coordonnatrice</b>	<b>Taux horaire</b>
Allison Beaudin	15.50\$
<b>Animateurs</b>	
Rosalie Gavillet	14.50\$
Sheldon Dubé	13.50\$
Noémie Richer	13.50\$
Nicolas Yerly Cloutier	12.50\$
Vivianne Quinton	13.50\$
Laurianne Ferland	12.50\$
<b>Accompagnatrice</b>	
Jessica Funk	12.50\$

### PISCINE

<b>Coordonnateur</b>	<b>Taux horaire</b>
Vincent Favreau	17.00\$
<b>Moniteurs - Sauveteurs</b>	
Julien Bourassa	16.00\$
Marie-Pier Lefebvre	16.00\$
Daphney Chenier	16.00\$
Félix Brochu	16.00\$
Nicolas Boily	16.00\$
Anthony Favreau	14.50\$
Rosalie Brochu	13.50\$

ADOPTÉE

121-19-05-06

### RÈGLEMENT 612 - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE REVÊTEMENT DE PAVAGE DE LA CHAUSSÉE SUR UNE PARTIE DES RUES CHAMPLAIN, DES ÉRABLES, AVENUE DU PARC, BOULEVARD DES CYPRÈS ET BOULEVARD DES ÉRABLES ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 200 000 \$

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' adopter le **RÈGLEMENT 612 - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE REVÊTEMENT DE PAVAGE DE LA CHAUSSÉE SUR UNE PARTIE DES RUES CHAMPLAIN, DES ÉRABLES, AVENUE DU PARC, BOULEVARD DES CYPRÈS ET BOULEVARD DES ÉRABLES ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 200 000 \$** dont copie est jointe en annexe pour en faire partie intégrante.

Une copie dudit règlement est accessible au bureau de l'hôtel de Ville et sur le site internet.

ADOPTÉE

122-19-05-06

### RÈGLEMENT 565-3 AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 565 SUR LES BRANCHEMENTS AUX RÉSEAUX

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' adopter le **RÈGLEMENT 565-3 AMENDANT LE RÈGLEMENT 565 SUR LES BRANCHEMENTS AUX RÉSEAUX** dont copie est

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

jointe en annexe pour en faire partie intégrante.

Une copie dudit règlement est accessible au bureau de l'hôtel de Ville et sur le site internet de la Ville.

ADOPTÉE

### **OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS - ÉTUDE DE VULNÉRABILITÉ DE LA SOURCE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ( LAC BOWKER )**

Ce sujet est reporté à une prochaine séance du Conseil.

123-19-05-06

### **OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS VÉRIFICATION DES ÉQUIPEMENTS DE MESURE DE DÉBITS DES INSTALLATIONS À L'EAU POTABLE ET À L'EAU USÉE**

ATTENDU QUE la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable exige une vérification annuelle;

ATTENDU QUE les instruments de mesures doivent être validés périodiquement, tant pour la stratégie que pour la facturation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'offre de service venant de firme Asisto Inc. pour la vérification de la précision des équipements de mesure de débits des installations à l'eau potable et à l'eau usée, telle que déposée en date du 25 avril 2019, représentant un montant de 3 289.00 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉE

124-19-05-06

### **POSTE BISSONNETTE - CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SERVICE**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la soumission présentée par SIB Génératrices Surplec Industriel pour le service d'entretien du poste Bissonnette, telle que déposée en date du 08 avril 2019, représentant un montant de 335.00 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉE

125-19-05-06

### **COUPE DE GAZON ET NETTOYAGE DES TERRAINS - ANNÉE 2019 PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DE SOUMISSION**

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a demandé, par voie d'invitation, le 08 avril 2019, un appel d'offres pour la coupe de gazon et le nettoyage des terrains de la municipalité, pour la saison estivale 2019;

ATTENDU QUE toutes les soumissions devaient être acheminées à l'Hôtel de Ville, au plus tard le 24 avril 2019 à 10h et la soumission reçue est la suivante :

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Daniel Maintenance Enr.

24 829.71 \$  
(taxes non incluses)

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la soumission présentée par Daniel Maintenance Enr., pour la coupe de gazon et le nettoyage des terrains de la Ville de Valcourt, pour la saison estivale 2019, selon les termes et conditions émises dans l'appel d'offres daté du 08 avril 2019 et la soumission présentée en date du 24 avril 2019, au montant de 24 829.71 \$ (taxes non incluses).

Le montant soumissionné comprend également la tonte du contour du terrain de soccer (11 joueurs), à raison d'un minimum de trois (3) fois par année.

ADOPTÉE

126-19-05-06

### **FOURNITURE ET LIVRAISON D'UN BALAI DE RUE MÉCANISÉ PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DE SOUMISSION**

ATTENDU QUE des demandes de soumissions, par appel d'offre public, pour la fourniture et la livraison d'un balai de rue mécanisé ont été demandées, sur le site SEAO et dans le journal La Tribune, édition du 13 avril 2019;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le jeudi 02 mai 2019 à 11h et le résultat de la soumission reçue est le suivant :

<b>SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>MONTANT (taxes non incluses)</b>
Équipements JKL Inc.	105 000 \$

ATTENDU QUE la soumission reçue est conforme aux documents d'appels d'offres no 2019-02 (datés du 11 avril 2019) et l'addenda no 1 (daté du 17 avril 2019);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la soumission venant de Équipements JKL Inc. pour la fourniture et la livraison d'un balai de rue mécanisé au montant de 105 000 \$ (taxes non incluses), tel que soumissionné en date du 29 avril 2019 et les documents d'appels d'offres no 2019-02 (datés du 11 avril 2019) et l'addenda no 1 (daté du 17 avril 2019);

QUE l'acceptation de la soumission soit conditionnelle à l'inspection effectuée par le contremaître municipal ainsi que son approbation finale.

ADOPTÉE

127-19-05-06

### **CONTRÔLE DE LA BERCE DU CAUCASE - PARTICIPATION DE LA VILLE DE VALCOURT**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte de participer au projet du contrôle de la berce de caucase, selon la répartition établie en annexe, entre les municipalités du Canton de Valcourt, de Maricourt et de Racine.

ADOPTÉE La participation financière de la Ville est au montant de 1 398.72\$

128-19-05-06

### **PROLONGATION DES PRIMES DE SURVEILLANCE – TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU QUE l'article 20 de la *Politique des bénéfiques marginaux*, accorde des primes d'inspection et disponibilité de nuit au personnel des travaux publics, pour la période du 01 novembre au 31 mars de chaque année;

ATTENDU QU' il y aurait lieu de prolonger cette prime, pour deux (2) semaines supplémentaires, étant donné les conditions hivernales;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte, par la présente résolution, de prolonger les primes prévues à l'article 20 de la *Politique des bénéfiques marginaux*, pour deux (2) semaines supplémentaires, pour la période 2018-2019.

ADOPTÉE

129-19-05-06

### **RUE DE LA MONTAGNE - OFFRE DE SERVICE DÉCOHÉSIONNEMENT ET RENFORCEMENT DE LA CHAUSSÉE SUR 850 M – SEGMENT 2019 OFFRE EN INGÉNIERIE – FIRME EXP INC.**

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a pris connaissance des modalités d'application du volet *Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)* ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC a obtenu un avis favorable du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (Ministère);

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt désire présenter une demande d'aide financière au Ministère pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL ;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt doit présenter, pour bénéficier de l'aide financière prévue dans ce programme, des plans et devis du tronçon où seront réalisés les travaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'offre de service professionnelle en ingénierie VALV-0057264-PP venant de la firme Exp Inc., pour le projet de décohesionnement et de renforcement de la chaussée sur 850 m – Segment 2019 de la rue de la Montagne, telle que

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

soumise en date du 24 avril 2019 ;

L'offre est au montant forfaitaire maximum de 5 000 \$ (taxes non incluses) pour la confection des plans et devis ;

Que pour permettre la confection des plans et devis, une offre de services professionnels en arpentage a été attribuée à la firme Arpenteurs-géomètres Mercier Meunier Inc., pour la réalisation d'un relevé d'arpentage du secteur, au montant de 3 786 \$ (taxes non incluses) tel que démontre l'estimation numéro 201 904 111 535 soumise en date du 12 avril 2019;

Le montant sera pris dans le surplus libre.

ADOPTÉE

130-19-05-06

### **DEMANDE DE FORMATION POUR OPÉRATEUR DE SCIE À CHAÎNE JONATHAN MORIN ET JASON CHARLAND**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise messieurs Jonathan Morin et Jason Charland, journaliers /opérateurs au service des Travaux publics, à suivre la formation donnée par Extra FormaLourd, pour *Opérateurs de scie à chaîne*, telle que soumise dans l'offre datée du 1<sup>er</sup> avril 2019;

Le montant de cette formation sera partagé au prorata des participants (4 participants au total).

ADOPTÉE

131-19-05-06

### **DEMANDE DE PARTICIPATION - COLLOQUE PROJET CARBONEUTRE**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise monsieur Jean-Yves Bullier, responsable du service d'hygiène du milieu à participer au Colloque *Projet Carboneutre* donné à Valcourt, le vendredi 3 mai 2019 par Carboneutre

ADOPTÉE

132-19-05-06

### **RÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE VALCOURT**

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a reçu de la Société d'Habitation du Québec, une demande de révision budgétaire 2019 concernant l'Office municipal d'habitation de Valcourt (OMHV), daté du 14 mars 2019;

ATTENDU QUE cette demande de révision nécessite l'approbation de la Ville pour son acceptation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte le budget révisé pour l'année 2019 qi se répartit de la façon suivante :

	<b>BUDGET PRÉSENTÉ</b> <b>10 décembre 2018</b>	<b>BUDGET RÉVISÉ</b> <b>14 mars 2019</b>
Revenus	964 702 \$	964 702 \$
Dépenses	<u>1 503 805 \$</u>	<u>1 608 096 \$</u>
Déficit	539 103 \$	643 394 \$
Contribution municipale, soit 10% du déficit, réparti comme suit :		
Déficit OMH	53 910 \$	64 339 \$

ADOPTÉE

133-19-05-06

### **POLITIQUE CONCERNANT LES COMITÉS INTERNES DE TRAVAIL**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la *Politique concernant les comités internes de travail*, telle que déposée en annexe.

ADOPTÉE

134-19-05-06

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 19:50 heures.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Jimmy Royer, Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Manon Beauchemin, Greffière